



TRANSACTION - TARIF GÉNÉRAL AU 24 JANVIER 2019

HONORAIRES DE VENTE TTC

	APPARTEMENT / VILLA / TERRAIN / LOCAUX
< 100 000 €	9 % (Avec un minimum de 5 000 €)
100 001 € A 150 000 €	8 %
150 001 € A 200 000 €	7 %
200 001 € A 250 000 €	6 %
250 001 € A 350 000 €	5 %
> 350 001 €	4 %

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon stipulation sur les annonces

Pour les ventes de logements neuf en VEFA, les honoraires sont négociés auprès des promoteurs

Les mandats de recherche font l'objet d'une négociation d'honoraires hors tarif ci-dessus affiché

HONORAIRES DE LOCATION

HABITATION

Honoraires de location = 8 € Le m²

Frais état des lieux = 3 € Le m²

Total = 11 € TTC le m² À la charge du Locataire

Majoré de 11€ le m² à la charge du Propriétaire

PROFESSIONNEL - COMMERCIAL

2 mois de loyer TTC À la charge du Locataire

HONORAIRES DE GESTION

8,68 % TTC DE LA QUITTANCE

2,99 % TTC GARANTIE DE LOYER IMPAYÉ